

Institut du Saint-Enfant Jésus d'Ixelles, a.s.b.l .

Crèche Saint-Joseph

Chaussée de Boitsfort 40

1050 Ixelles

Téléphone : 02/660.01.35

Projet d'accueil de la crèche Saint-Joseph

Mise à jour 2016

TABLE DES MATIERES

I. Les valeurs éducatives : respect, autonomie et continuité.....	6
1. La notion de respect	6
a. Respect du rythme (repas; sommeil; psychomoteur; apprentissage de la propreté)	6
b. Respect de l'enfant (en tant qu'individu unique et en évolution permanente).....	7
La notion de douces violences	7
La verbalisation des émotions.....	8
c. Respect de la famille de l'enfant.....	9
2. La notion d'autonomie.....	9
3. La notion de continuité	10
a. Continuité au niveau des puéricultrices.....	11
b. Continuité au niveau du déroulement des événements	12
c. Continuité au niveau de l'aménagement de l'espace	12
d. Continuité au niveau des gestes	13
II. L'équipe	14
1. L'équipe médico-sociale.....	14
a. La directrice (assistante sociale) et l'adjointe à la direction (infirmière sociale)	14
b. L'infirmière	14
c. L'assistante en psychologie.....	15
2. L'équipe de puéricultrices	15
3. Le personnel d'entretien	16
4. Le médecin	16
III. Les groupes d'enfants	16
Horaire de la crèche :	16
1. La section bleue des nourrissons (pour les enfants jusqu'à environ 12 mois).....	17
Aménagement de l'espace.....	17
Organisation de la journée.....	17
2. La section rose des bébés (pour les enfants jusqu'à environ 18 mois).....	17
Aménagement de l'espace.....	17
Organisation de la journée.....	17
3. La section jaune des moyens (pour les enfants jusqu'à environ 24 mois).....	18
Projet d'accueil crèche Saint-Joseph	2

4. La section verte des grands (pour les enfants jusqu'à environ 3 ans)	18
Aménagement de l'espace.....	18
Organisation de la journée.....	18
IV. Accueil à la crèche	19
1. Visite de la crèche et remise du projet d'accueil	19
2. Rencontre individuelle avec la famille	20
3. Période de familiarisation	20
Familiarisation entre sections	21
V. Déroulement d'une journée.....	22
1. Accueil/Départ.....	22
a. Accueil	22
b. Départ	23
c. Départ à l'école	23
2. Jeux/activités/temps d'éveil.....	24
a. Temps d'éveil chez les nourrissons.....	24
b. Pourquoi jouer?.....	24
c. Rôle de l'adulte	25
d. Charte jeux	25
e. Organisation de l'environnement.....	27
3. Rituels.....	28
4. Repas.....	28
a. Charte repas	29
5. Changes/Soins	30
a. Charte change et soins	31
b. Le lavage des mains	32
6. Sommeil.....	32
Doudou et tutes	33
7. Règles et limites.....	33
Les interdits fondamentaux non négociables	34
Les règles de vie communes négociables :.....	34
La politesse (« merci », « bonjour»,...) :.....	35
VI. Place des parents à la crèche	35
Projet d'accueil crèche Saint-Joseph	3

VII. Santé	36
1. Suivi médical.....	36
La vaccination.....	37
2. Nettoyage de la crèche au quotidien.....	37
3. Repas.....	37
VIII. Formation du personnel.....	38
XI. Plan Qualité	39
XII. Bibliographie	
1. Livres	41
2. Revues.....	43
3. Sites internet	43
4. Projet d'accueil	44

Le projet d'accueil est l'ensemble des pratiques communes à toute l'équipe pour arriver à la finalité de la crèche Saint-Joseph : accueillir l'enfant, veiller à son bien-être et son plaisir, et offrir à sa famille un soutien à la parentalité de qualité.

« - Non, dit le petit prince. Je cherche des amis. Qu'est-ce que signifie "apprivoiser" ?

- C'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ça signifie "créer des liens..."

- Créer des liens ?

- Bien sûr, dit le renard. Tu n'es encore pour moi qu'un petit garçon tout semblable à cent mille petits garçons. Et je n'ai pas besoin de toi. Et tu n'as pas besoin de moi non plus. Je ne suis pour toi qu'un renard semblable à cent mille renards. Mais, si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre. Tu seras pour moi unique au monde. Je serai pour toi unique au monde...

- Je commence à comprendre, dit le petit prince. Il y a une fleur... je crois qu'elle m'a apprivoisé...

- C'est possible, dit le renard. On voit sur la Terre toutes sortes de choses... »

Le petit Prince, St-Exupéry

I. LES VALEURS EDUCATIVES : RESPECT, AUTONOMIE ET CONTINUITE

Ces valeurs éducatives seront reprises ci-dessous de manière théorique, mais vous retrouverez leur mise en pratique tout au long de ce projet d'accueil.

Les notions de respect, d'autonomie et de continuité sont des valeurs qui nous permettent de tendre vers notre finalité principale : le plaisir et le bien-être de votre enfant tout au long de son séjour à la crèche.

Ces notions sont les bases de notre projet d'accueil et soutiennent notre travail au quotidien pour créer et maintenir un lien de qualité tout en offrant un accueil individualisé à chaque enfant et sa famille.

1. La notion de respect

a. Respect du rythme (repas; sommeil; psychomoteur; apprentissage de la propreté)

Les tout-petits, lorsqu'ils arrivent dans notre crèche, ont un rythme qui doit primer sur le rythme collectif, en raison de leur immaturité et fragilité. Par exemple, respect des heures de biberon et respect du sommeil.

Petit à petit, l'enfant grandissant, certaines contraintes matérielles vont se mettre en place, parallèlement à un rythme qui change de par sa maturité et la structure du milieu d'accueil. Par exemple, la sieste se déroulera à heure fixe, le repas ne sera plus donné à la demande, mais en fonction d'un horaire,...

Néanmoins, les professionnelles restent attentives aux rythmes de chaque enfant et l'environnement peut s'adapter en proposant des alternatives, comme par exemple qu'un enfant fatigué puisse se reposer en dehors de la sieste (coin doudou plus au calme,...)

Dans la section des grands, les puéricultrices accompagnent l'enfant à son rythme dans l'apprentissage de la propreté, en collaboration avec les parents, pour que celle-ci se fasse de manière harmonieuse et respectueuse de l'enfant.

b. Respect de l'enfant (en tant qu'individu unique et en évolution permanente)

Les enfants sont accueillis dans une structure souple et adaptée à leurs besoins et à leurs rythmes en fonction de leur âge. Les locaux sont adaptés afin de répondre à leurs besoins de jeux et d'activités mais également à leurs besoins de calme et de repos.

La puéricultrice de référence a un rapport privilégié avec les enfants de son groupe aux moments des repas et des changes et soins. Elle les observe, échange avec les parents et transmet les informations à sa collègue si elle n'est pas présente au moment de l'accueil et du départ de l'enfant. La fonction de référence permet de maintenir un lien particulier qui permet à l'enfant de se sentir sécurisé et en confiance. Malgré la collectivité, l'enfant reste un individu à part entière.

L'équipe des professionnelles est particulièrement attentive à l'expression des émotions chez l'enfant : comment comprendre l'enfant, lui permettre de s'exprimer tout en étant sécurisé, lui apprendre à gérer ses frustrations ou son agressivité, lui permettre de prendre des initiatives,...

Les professionnelles sont attentives à adopter un langage correct, adapté et contenant un vocabulaire étendu, compréhensible et pertinent pour les enfants. Elles posent des questions aux enfants, elles donnent à l'enfant l'occasion de prendre la parole, de s'exprimer, de poser ses questions et d'y avoir une réponse. Elles veillent également à ne pas crier mais à parler à la hauteur et de manière individualisée à chaque enfant.

La notion de douces violences

Suite à un long travail, l'équipe de la crèche est sensibilisée à la notion de douces violences

« Ce n'est pas de la maltraitance. Ce n'est pas non plus de l'abus. Ce sont des instants éphémères où le professionnel n'est plus dans la relation à l'enfant. Brefs instants où l'adulte se laisse « emporter » par un jugement, un a priori, une étiquette, un geste brusque.

Sorte de « ressenti immédiat », que l'adulte va faire vivre à l'enfant, sans forcément prendre conscience de ses conséquences.

De très courtes durées, ces moments sont fréquents, tout au long de la journée. Sans préméditation, ni volonté de faire mal à l'enfant, ces gestes, ces paroles, ces regards, placeront de manière répétée l'enfant en situation d'insécurité affective. (...)

C'est en termes de « douces violences » que j'ai préféré parler de ces dérives. « Douce » parce qu'il fallait atténuer le mot violence, porteur de haine et de déchirement. Dans ce qui se joue ici, il n'y a pas d'intention de faire mal à l'enfant. Il n'y a pas de préméditation et chacun reste persuadé que c'est pour le bien de celui-ci. Bien plus, ces moments se glissent au milieu

de pratiques professionnelles souvent réfléchies et maîtrisées. Par petites touches successives, doucement, ces « dérapages » envahissent. En revanche, le terme de « violence » insiste sur la gravité de ces actes et sur le fait qu'il y ait une atteinte réelle à la personne de l'enfant. Chaque geste, chaque parole, chaque « douce violence » blesse profondément l'enfant.» Christine Schuhl, « Vivre en crèche. Remédier aux douces violences », p. 13-14, Chronique sociale, 2009

Concrètement, à la crèche St-Joseph, aucun enfant n'est victime d'un surnom (sauf si les parents l'appellent eux-mêmes ainsi), les professionnelles sont particulièrement attentives à ne pas étiqueter un enfant en fonction de son comportement ou à une caractéristique, ne pas le définir par une de ses difficultés, ne pas le réduire à un geste ou une manière de faire.

La verbalisation des émotions

Il est essentiel que les professionnelles assurent aux enfants sentiment de sécurité et contenance : elles reconnaissent chaque enfant comme un sujet unique et digne de respect, d'intérêt et l'accompagne dans le processus d'individuation. Pour ce faire, elles accueillent les émotions, les reconnaissent, les verbalisent et parfois les contiennent lorsque l'enfant est submergé.

Les professionnelles sont elles-mêmes capables de reconnaître leurs propres émotions, d'y prendre distance afin de garantir à l'enfant une attitude calme et adéquate, une présence disponible et prévisible. Un lieu et un temps sont prévus pour les professionnelles afin de faire part, si elles le désirent, de leurs limites, fragilités ou difficultés (réunion d'équipe ou réunion à la demande).

La puéricultrice verbalise les émotions, permet leur expression dans le respect du cadre de vie, propose une manière adéquate (tu ne dis pas ta colère avec les mains – taper – mais avec les mots -non!) de l'exprimer et surtout reconnaît comme normale le sentiment de colère. La professionnelle accompagne le sentiment de frustration, elle aide à la gérer, à comprendre les règles de vie et les respecter. Les pulsions sont normales.

Concrètement, la professionnelle fait respecter les limites et interdit du lieu mais elle accepte l'agressivité que cela peut générer et autorise l'expression de l'émotion en la contenant, elle questionne le passage à l'acte et permet à l'enfant de chercher d'autres moyens d'expression.

De même, chaque puéricultrice observe, repère, s'ajuste aux signes particuliers de chaque enfant. Elle les verbalise, accompagne et sécurise l'enfant, lui apporte des solutions pratiques et soulage son malaise. Par exemple, un enfant fatigué exprime son sentiment de malaise. La puéricultrice prend le temps de lui expliquer son état, de l'accompagner en lui proposant de prendre un petit temps au calme avec son doudou.

c. Respect de la famille de l'enfant

La crèche St-Joseph est particulièrement attentive à découvrir chaque famille dans ses spécificités et son unicité, à créer un lien de confiance et de respect, à lui garantir une écoute en toute discrétion, à collaborer avec les parents, ces partenaires précieux et irremplaçables.

La crèche St-Joseph est le reflet d'une mixité tant sociale que culturelle du quartier dans lequel elle est implantée.

Lors de la familiarisation, plusieurs temps sont prévus afin de rencontrer la famille. Un partage d'informations, garanties par le secret professionnel, est essentiel afin de tisser un lien entre la maison et la crèche.

La ligne conductrice du travail au sein de la crèche St-Joseph est le projet d'accueil, pensé et écrit en équipe. En y inscrivant votre enfant, vous adhérez à ce projet. Néanmoins, l'équipe reste ouverte à vos suggestions, idées qui peuvent faire évoluer ce projet.

2. La notion d'autonomie

L'enfant a un rôle actif dans son développement, il est essentiel de lui offrir les moyens pour:

- découvrir dans le plaisir;
- expérimenter en jouant;
- aller à son propre rythme;
- respecter ses besoins ;
- avoir le droit de choisir ses activités;
- développer son autonomie;
- augmenter sa confiance en lui et en les autres;
- communiquer avec l'autre en le respectant.

L'enfant apprend à son rythme à se faire respecter en tant qu'individu dans ses besoins et désirs tout en respectant les personnes qui l'entourent. L'enfant doit pouvoir s'exprimer, s'affirmer tout en respectant les limites du cadre et les règles. Les professionnelles essayent de s'adapter au mieux au rythme de chaque enfant, le valorise, l'encourage, le met dans des situations stimulantes et de réussite tout en rappelant, énonçant et accompagnant l'application des règles de vie de la structure.

La crèche a également un rôle de socialisation c'est-à-dire une adaptation à la vie en société, à ses règles et ses limites, une intégration de valeurs et de comportements respectueux de l'autre. C'est la famille qui place les bases et la crèche qui continue à encadrer l'enfant lorsque celui-ci lui est confié.

L'enfant choisit le jeu qu'il désire soit dans un des coins jeux, soit dans ceux proposés durant la journée. Il expérimente, mène à bien son projet, fait des allers et retours, de manière strictement personnelle. La puéricultrice n'intervient qu'à la demande de l'enfant (explicite ou implicite), elle ne fait pas à sa place, elle n'intervient pas de manière active, elle ne stimule pas mais accompagne de manière discrète. Le matériel correspond aux besoins des enfants, à leur niveau de développement et laisse une grande part à leur créativité et imagination en raison de sa neutralité. Les doudous sont en permanence à disposition. Dans les sections des nourrissons et des bébés, la puéricultrice répond à la demande ou propose le doudou si elle en sent le besoin chez l'enfant. A partir de la section des moyens, des pochettes à doudous sont placées à hauteur de l'enfant et lui permet d'y accéder en fonction de ses besoins, un coin doudou est prévu à cet effet.

La puéricultrice collabore avec l'enfant, elle lui parle, lui explique les gestes qu'elle pose, elle lui permet d'anticiper les événements de la journée (notamment avec les rituels) mais aussi les événements plus exceptionnels (visite de personnes extérieures à la crèche comme un kinésithérapeute). En fonction de l'âge, elle suscite son autonomie : il tient son linge au moment du change, va ranger ses chaussures dans son casier, range activement à la fin de l'activité, se ressert à table dans une assiette de réserve en fonction de son appétit, va mettre son bol de soupe dans l'évier après le repas, se débarbouille le visage et les mains avec un gant de toilettes, va mettre son bavoir et son gant de toilettes dans le bac à linge sale à la fin du repas,...

3. La notion de continuité

L'enfant a besoin d'une sécurité psychique pour s'épanouir, s'individualiser, prendre conscience de lui-même. Cette sécurité psychique s'élabore à partir de liens tissés auprès d'un nombre restreint d'adultes, attentifs et significatifs pour l'enfant, et au sein d'un groupe d'enfants stable.

Les adultes construisent la sécurité de base de l'enfant en lui offrant cohérence et continuité, ce qui permet l'anticipation sur la manière dont se passent les événements.

Chaque professionnelle travaille avec un fil rouge : garantir aux enfants des repères, tout en veillant à s'adapter aux différences de chacun et ne pas tomber dans des routines.

Afin que l'enfant puisse se construire un certain nombre de repères, se familiariser avec les professionnelles, se créer de petites habitudes au sein de son environnement et de ses activités, il est demandé que l'enfant fréquente la crèche de manière régulière.

La crèche St-Joseph se donne les outils afin de maintenir des repères car plusieurs personnes travaillent en équipe avec l'enfant:

- la fonction de référence aux moments des repas, changes et soins ;
- transmission des informations en équipe, oralement et via un cahier de transmission, pour et par chacune au sujet de l'enfant (habitudes, repères,...) ;
- des lieux sécurisant permanents (coin doudou ; album photos de la famille) et des temps sécurisant réguliers (rituels,...)

Les liens qui se nouent et se dénouent sont soutenus grâce à la verbalisation (départ en pause ou absence de la puéricultrice).

Si la puéricultrice de référence est absente (congé, maladie,...), une de ses collègues, la puéricultrice « volante », prend la relève de manière pertinente grâce aux informations partagées. Cette personne est connue des enfants puisqu'elle les côtoie au quotidien dans les sections. La puéricultrice « volante » permet d'être un relais et le lien entre toutes les sections car elle n'est pas attachée à une section en particulier mais intervient là où il y a besoin d'aide afin que la qualité de l'accueil soit maintenue. Toutes les informations de votre enfant se retrouvent sur un tableau récapitulatif afin que la volante puisse s'occuper de votre enfant avec toutes les informations nécessaires.

Si l'équipe perçoit qu'un enfant marque un attachement plus particulier envers une autre puéricultrice que sa puéricultrice de référence, la décision d'intégrer l'enfant dans le groupe de cette puéricultrice peut être prise en concertation avec l'équipe médico-sociale.

Par différents moyens, la crèche tend vers une continuité dans la relation entre enfants et dans la relation entre enfants et adultes. Par étage, cela se traduit par : accueil regroupé matin et soir, groupes d'âge homogène, section vitrée, espace extérieur commun. Entre les deux étages : activité spécifique commune, petite « promenade » dans la crèche, visite d'un étage à l'autre.

a. Continuité au niveau des puéricultrices

Le projet d'accueil garantit une continuité quelque que soit la professionnelle qui travaille avec les enfants, il amorce un dialogue avec les parents, il permet de faire tiers et de trancher en cas de conflit. Il fait référence et ses fondements ont été pensés, réfléchis, mis à l'épreuve de la pratique par l'équipe.

Avant tout engagement de nouvelle professionnelle, il lui est demandé d'adhérer et de respecter le projet d'accueil. De même, chaque puéricultrice signe une charte commune et s'engage à respecter les fondements du projet d'accueil. Ces chartes reprennent les pratiques professionnelles de toute l'équipe.

La structure d'accueil s'organise afin de permettre à chaque puéricultrice de référence de connaître personnellement et précisément chaque enfant de son groupe. (« questionnaire » au moment de la familiarisation, cahier de transmissions d'équipe, temps particulier avec le parent, moment privilégié avec l'enfant durant la journée,...)

La puéricultrice connaît l'enfant par son observation fine, le dialogue avec le parent, les moments passés avec lui et transmet de manière pertinente toutes les informations nécessaires à ses collègues. Elle passe donc le relais avec précision.

La fonction de référence de la puéricultrice permet d'intervenir de manière privilégiée durant le séjour de l'enfant dans une section et de favoriser un suivi lors du passage à l'autre section. La famille a l'occasion de se sentir bien accueillie et respectée grâce à ce lien unique et de confiance.

b. Continuité au niveau du déroulement des événements

La structure d'accueil offre une stabilité dans son déroulement de la journée afin de garantir à l'enfant un sentiment de sécurité de base.

Chaque changement est annoncé et expliqué : changement de section, départ à l'école, absence d'une puéricultrice.

Des rituels quotidiens ont été mis en place dans chaque section afin de sécuriser les enfants lors de moments de transitions entre deux activités : moments plus flous par essence. Plusieurs rituels ont été pensés (celui du bonjour, du repas, de la sieste,...) Ils comprennent tous un temps et un lieu communs, clairement définis et expliqués pour les enfants.

c. Continuité au niveau de l'aménagement de l'espace

Les sections sont aménagées afin de limiter les changements aux moments du repas et du repos et que l'enfant puisse rester dans son lieu de vie qui contient ses repères et ses habitudes.

Les allées et venues de personnes inconnues et extérieures sont évitées dans la mesure du possible. Si une personne « extérieure » est amenée à venir, sa présence sera expliquée aux enfants.

Des espaces sont accessibles pour les parents accompagnés des frères et soeurs, en respectant l'espace de vie des enfants. Certains espaces sont limités d'accès (dans l'espace ou dans le temps) mais la raison est expliquée aux parents ou autre personne. (temps de sieste, espace de jeux des tout petits, le dortoir quand les enfants y dorment,...)

Certains aménagements tels les coins « doudou-repos » sont permanents et se retrouvent dans 3 des 4 sections. De plus, dans les deux sections du bas, des coins jeux identiques et permanents sont aménagés.

Dès l'entrée en crèche de l'enfant, un insigne (par ex : soleil, lion, avion,...) sera placé sur ses objets quotidiens afin qu'il situe ce qui lui appartient. C'est un repère visuel simple qui lui permet de retrouver par exemple sa place à table, son lit dans le coin repos, son casier dans la salle-de-bain... et donc développer son autonomie.

d. Continuité au niveau des gestes

Par la mise en place de chartes, les professionnelles ont une approche commune de l'enfant aux moments clés tels le repas, le sommeil et le change. Les chartes garantissent une cohérence et une continuité dans les gestes professionnels quelle que soit la puéricultrice qui s'occupe de votre enfant.

La puéricultrice de référence peut aménager des moments intimes et privilégiés avec chaque enfant de son groupe. Elle s'occupe d'un groupe bien défini. A partir de 12 mois, un tour de rôle connu des enfants est mis en place et respecté chaque jour (moment du change, temps à table,...). Chaque puéricultrice a l'occasion durant la journée de prendre un temps avec un enfant, lors de la lecture d'un livre, de l'accompagnement d'une activité plus dirigée, d'un endormissement plus difficile,... L'enfant a donc un repère affectif et des moments privilégiés pour l'aider à se développer dans un milieu autre que familial.

L'enfant se remplit d'affection, d'attentions bienveillantes, qui lui reflètent son unicité, le fait qu'il compte en tant qu'enfant avec ses demandes singulières, ce qui lui permet d'être ensuite réassuré et plus autonome dans ses activités.

II. L'EQUIPE

1. L'équipe médico-sociale

a. *La directrice (assistante sociale) et l'adjointe à la direction (infirmière sociale)*

- engagent le personnel en collaboration avec l'infirmière et/ou l'assistante en psychologie et veillent au respect du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) par tous ;
- organisent et animent des réunions hebdomadaires et ponctuelles centrées sur le projet d'accueil et des situations plus particulières ;
- gèrent et évaluent le personnel ;
- sont en contact avec le Pouvoir Organisateur (rapport d'activités, budget et comptes,...)
- s'occupent de la gestion journalière (subsides, salaires, horaires, comptabilité,...) ;
- font le lien avec l'ONE ;
- participent à des réunions à l'extérieur ;
- restent accessibles pour l'équipe (réunions ou entretien à la demande) ;
- gèrent les demandes d'inscription, la liste d'attente et les entrées des enfants en collaboration avec l'équipe médico-sociale ;
- s'occupent de la gestion quotidienne des dossiers sociaux (calcul PFP, facturation,...)
- maintiennent le contact au quotidien avec les enfants, les parents et l'équipe ;

b. *L'infirmière*

- veille à la santé des enfants selon la définition de l'OMS¹;
- organise les consultations médicales ;

Commentaire [1]:

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » Organisation Mondiale pour la Santé 1988

¹ « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. », Organisation Mondiale pour la Santé, 1988.

- gère le suivi des dossiers médicaux et le schéma vaccinal ;
- veille à la qualité des soins et de l'hygiène dans la crèche ;
- élabore les menus équilibrés ;
- collabore avec l'équipe de direction et l'assistante en psychologie.

c. *L'assistante en psychologie :*

- observe en section les pratiques de terrain par rapport au bien-être de l'enfant ;
- prépare des réunions et choisit de nombreux textes travaillés en équipe ;
- anime et accompagne les séances de psychomotricité ;
- veille au respect de l'application du projet pédagogique ;
- fait évoluer le projet d'accueil en collaboration avec l'équipe.
- Élabore un programme de formation continue de l'équipe en collaboration avec l'équipe
- Organise des réunions de parents en collaboration avec l'équipe ;
- Contribue à l'évaluation du personnel par ses observations en sections et par sa participation aux entretiens.
- Collabore avec l'équipe de direction et l'infirmière.

Une personne de l'équipe psycho-médico-sociale est présente à l'ouverture et la fermeture de la crèche minimum 3x/semaine. En dehors de ces temps, l'équipe reste accessible sur rendez-vous.

2. L'équipe de puéricultrices

Elles sont au nombre de 2 équivalents temps plein par section. D'autres puéricultrices sont « volantes » et viennent selon les nécessités en remplacement ou en renfort dans les sections.

Chaque enfant est confié à une puéricultrice de référence au sein de sa section qui s'occupe de manière privilégiée de lui aux moments des soins, du change et du repas.

Cette professionnelle sera également l'interlocutrice privilégiée des parents, elle concentrera les informations connues sur l'enfant et pourra leur transmettre ses observations et son accompagnement de l'enfant tout au long de la journée. Lorsque celle-ci n'est pas présente le relais est passé à sa collègue.

La puéricultrice s'occupera de la familiarisation, du passage de sections, des transmissions d'informations et s'ajustera en permanence à ce qu'elle observe et perçoit des besoins, désirs et fragilités de l'enfant.

Vous retrouverez leur responsabilité et leurs pratiques professionnelles envers votre enfant tout au long de ce projet d'accueil.

3. Le personnel d'entretien

Il s'occupe de l'entretien régulier des locaux et veille à la propreté et à l'hygiène de ceux-ci.

4. Le médecin

Il est chargé de contrôler et de promouvoir la santé des enfants avec l'aide de l'équipe lors des visites médicales, de son passage en section et lors de formations et réunions données au personnel.

III. LES GROUPES D'ENFANTS

La crèche Saint-Joseph a une capacité d'accueil de 63 enfants et est divisée en 4 sections.

Horaire de la crèche :

La crèche est ouverte de 7h30 à 18h30. Les enfants sont regroupés dans une section commune par étage de 7h30 à 8h et le soir à partir de 17h30.

1. La section bleue des nourrissons (pour les enfants jusqu'à environ 12 mois).

Aménagement de l'espace

Un espace jeu avec tapis, une salle-de-bain avec casiers personnels (langes, vêtements de rechange, sérum physiologique,...), une kitchenette, deux chambres et un espace mezzanine.

Organisation de la journée

La matinée se compose de jeux libres, de temps d'éveil, de biberons et de sieste en fonction des besoins du bébé.

De 10h45 à 12h30, c'est le temps du repas suivi du temps de change et de la mise au lit de chacun des enfants en fonction de leur propre rythme. Le temps du repos étant différent pour chacun, les enfants sont levés au fur et à mesure de leur réveil et remis sur le tapis de jeux.

De 15h à 16h, c'est le temps du goûter;

De 16h à l'arrivée des parents, c'est le temps d'éveil, de repos, de jeux, de biberons en fonction du rythme de chaque enfant.

2. La section rose des bébés (pour les enfants jusqu'à environ 18 mois)

Aménagement de l'espace

Un espace jeu avec tapis, une salle-de-bain avec casiers personnels (langes, vêtements de rechange et sérum physiologique,...), une kitchenette, deux chambres et un espace mezzanine et un petit module avec quelques marches donnant accès à la terrasse.

Organisation de la journée

La matinée se compose de jeux libres, de temps d'éveil et de sieste en fonction des besoins de l'enfant.

De 10h45 à 12h30, c'est le temps du repas suivi du temps de change et de la mise au lit de chacun en fonction de son rythme. Le temps du repos étant différent pour chacun, les enfants sont levés au fur et à mesure de leur réveil et placés sur le tapis de jeux.

De 15h à 16h15, c'est le temps du goûter.

De 16h15 à l'arrivée des parents, c'est le temps d'éveil, de jeux et de repos en fonction du rythme et du besoin de chacun.

3. La section jaune des moyens (pour les enfants jusqu'à environ 24 mois).

Aménagement de l'espace

Un espace jeux plus important se transformant en coin repos d'une part et en coin repas d'autre part, une salle-de-bain avec casiers personnels, une kitchenette, deux lavabos à hauteur des enfants pour le lavage des mains.

Organisation de la journée

La matinée se compose de jeux libres et hebdomadairement, d'une activité « dirigée » (découvertes sensorielles, dessins libres, bricolage,...), d'une séance de psychomotricité, et d'une animation-livres.

A partir de 11h, c'est le temps du repas, suivi du temps du change et soins et de la mise au lit.

De 12h à 14h30, c'est le temps de la sieste, suivi du temps de change et soins.

De 15h15 à 16h, c'est le temps du goûter.

De 16h à l'arrivée des parents, c'est le temps des jeux libres, jeux de table, chants, histoires.

4. La section verte des grands (pour les enfants jusqu'à environ 3 ans).

Aménagement de l'espace

Un espace jeux plus important se transformant en coin repos d'une part et en coin repas d'autre part, une salle-de-bain avec casiers personnels, une kitchenette, deux lavabos à hauteur des enfants pour le lavage des mains.

Organisation de la journée

La matinée se compose de jeux libres et hebdomadairement d'activités « dirigées » (peintures, pâte à sel, découverte d'un fruit,...), d'une séance de psychomotricité, et d'une animations-livres.

A partir de 11h, c'est le temps du repas, suivi du temps du change et soins et de la mise au lit.

De 12h à 14h30, c'est le temps de la sieste, suivi du temps de change et soins.

De 15h15 à 16h c'est le temps du goûter.

De 16h à l'arrivée des parents, c'est le temps des jeux libres, jeux table, chants et histoires.

IV. ACCUEIL A LA CRECHE

Le fil rouge des différentes rencontres est une connaissance précise des habitudes de votre enfant afin de réfléchir en équipe à comment les adapter au cadre de la crèche, sans faire comme à la maison, mais en offrant des repères stables. C'est le projet d'accueil qui donne le ton aux pratiques professionnelles, c'est notre référence, basée sur une réflexion théorique et une mise en pratique. C'est à partir de ce dernier qu'un dialogue peut s'amorcer avec les parents.

Il est essentiel pour les adultes de garder à l'esprit que « *la séparation est une expérience existentielle qui influence la façon dont un tout petit perçoit le monde l'entourant* »². Il est de la responsabilité de l'adulte de mettre en œuvre matériellement et humainement tout ce qui peut rassurer, sécuriser et permettre à l'enfant de trouver de nouveaux repères dans la crèche, tout en garantissant les liens avec ses parents.

Commentaire [2]:
Binet E., « Adaptation et bien-être affectif », in *Métiers de la petite enfance*, n°117, mars 2006, Elsevier Masson

Les démarches liées à l'inscription sont des occasions de rencontre entre le milieu d'accueil et les familles. Dès l'inscription, les parents sont accompagnés afin de répondre au mieux et le plus personnellement possible à leurs questions ou leurs craintes.

1. Visite de la crèche et remise du projet d'accueil

En tant que parents, vous rencontrez un membre de l'équipe médico-sociale qui vous explique le projet d'accueil, vous remet un résumé du projet et vous fait visiter la crèche. Ce moment est important car il vous permettra d'avoir une image concrète de l'endroit où votre enfant sera accueilli. Votre enfant est évidemment le bienvenu. C'est aussi le moment où divers petits outils sont proposés pour préparer la séparation (penser à un rituel, comprendre l'utilité du doudou, parler de la crèche à l'enfant,...) et où le membre de l'équipe peut répondre à vos questions.

²Binet E., « Adaptation et bien-être affectif », in *Métiers de la petite enfance*, n° 117, mars 2006, Elsevier Masson.

2. Rencontre individuelle avec la famille

Après que vous ayez confirmé le désir que votre enfant soit accueilli à la crèche St-Joseph, un entretien individuel est prévu avec une personne de l'équipe de direction afin de vous expliquer le règlement d'ordre intérieur, de compléter les derniers documents administratifs et partager un moment plus individualisé avec la famille. Pour cet entretien, une visite à domicile peut vous être proposée.

3. Période de familiarisation

Se séparer est un moment délicat. Accepter de se séparer, c'est une démarche active, l'enfant et le parent cherchent de nouveaux repères, tissent de nouveaux liens.

La crèche St-Joseph vous propose donc une période de familiarisation où vous aurez l'occasion d'accompagner votre enfant dans toutes leurs premières fois (jeux, repas, change) afin de lui donner des repères associés à vous-mêmes dans ce nouvel environnement. Vous lui présenterez sa puéricultrice et les autres puéricultrices qui s'occuperont de lui, prendrez le temps d'expliquer toutes les habitudes familiales,...

La période de familiarisation s'étend sur une semaine :

Jour 1: votre enfant et vous visitez la section avec la puéricultrice et passez 1/2h à 1h en section pour remplir le questionnaire de familiarisation afin de connaître un maximum de détails sur les habitudes, rythmes, besoins, ... de votre enfant et donc de créer une relation individualisée.

Le respect, le secret professionnel, le non-jugement et l'écoute sont des attitudes nécessaires à l'élaboration de cette relation. Les parents sont des partenaires uniques, précieux et irremplaçables dans ce processus de familiarisation. Le dialogue entre la famille et la puéricultrice de référence est essentiel. Un vrai travail de collaboration dans le respect et la confiance est la base nécessaire à un séjour vécu dans le plaisir pour chacune des personnes.

Pendant ce temps de familiarisation, la volante ou si elle n'est pas présente une personne de l'équipe médico-sociale prend la relève dans la section afin que la puéricultrice soit entièrement disponible pour vous et votre enfant et afin que le temps des familiarisations ne soit pas fait au détriment des autres enfants de la section. Ces temps sont verbalisés aux enfants.

Jour 2: pendant une heure de temps, vous accompagnez votre enfant pour une période de jeux avec la puéricultrice.

Jour 3: de 10h15 à 11h20, vous accompagnez votre enfant en section où il participera aux jeux et au rituel. Ce sera également l'occasion pour vous de lui donner son premier repas et réaliser son premier change à la crèche en présence de la puéricultrice.

Jour 4: de 10h15 à 11h30, vous confiez votre enfant à la puéricultrice pendant 1 heure15 (jeux, rituel, repas).

Jour 5: de 10h à 12h, votre enfant vient la matinée (jeux, rituel, repas et change).

La semaine suivante, il vous est proposé, en fonction de vos disponibilités, que votre enfant vienne à la crèche durant de petites journées.

La période de familiarisation peut être discutée en fonction des exigences professionnelles des parents si aucune autre solution n'a pu être trouvée.

Tout est mis en place afin d'offrir à votre enfant un sentiment de continuité, de lui permettre de trouver de nouveaux repères, de lui permettre de comprendre que ses parents le confient en toute confiance à la puéricultrice de référence et l'équipe.

L'âge de l'enfant, son tempérament, la fréquence de sa venue à la crèche, les réactions des parents, l'organisation du milieu sont autant de facteurs qui influencent la familiarisation.

Une familiarisation peut prendre jusqu'à 3 semaines. Certains signes comme par exemple les pleurs refléteront les difficultés de l'enfant mais sa puéricultrice, en collaboration avec ses collègues directes, l'accompagnent et petit à petit, il comprendra que toujours, son parent reviendra à la fin de la journée. Il pourra alors prendre plaisir à découvrir ce nouvel environnement.

Il vous est proposé de créer avec votre enfant un petit rituel de séparation.

Familiarisation entre sections

La décision du passage de votre enfant dans la section suivante est prise en équipe et vous sera annoncée afin que chacun puisse anticiper et prendre de nouveaux repères. C'est une nouvelle familiarisation qui se met en place. Le passage dans une nouvelle section est un départ et est signe d'évolution, de maturité, de besoin d'autres stimulations, de recherche d'autres projets pour votre enfant.

Au cours du séjour en crèche de votre enfant, une familiarisation sera nécessaire à chaque passage de section. Le changement pourra être anticipé et préparé pour chacun. Vous serez présentés à la nouvelle puéricultrice de référence et ses collègues et visiterez la nouvelle section avec votre enfant.

Lors du premier jour de familiarisation, votre enfant sera accompagné par sa puéricultrice dans la nouvelle section afin de prendre de nouveaux repères. L'enfant a une place, il est attendu dans sa nouvelle section, son arrivée est préparée minutieusement et de manière

individuelle. La nouvelle puéricultrice de référence lui présentera ses collègues et les autres enfants. Elle aura préparé son arrivée dans la section : lui montrera sa place à table, son lit et son casier.

Ce sera également l'occasion pour les puéricultrices de s'échanger toutes les informations nécessaires (rythmes, besoins, habitudes,...). Cette passation d'informations se fait dans le respect le plus total et en intégrant l'enfant à la discussion.

Les jours suivants, votre enfant restera pour les jeux, puis pour les jeux et le repas et enfin pour toute la journée. Les puéricultrices jugeront si votre enfant semble assez à l'aise et en confiance pour rester dans sa nouvelle section ou s'il a besoin encore d'un peu de temps d'adaptation.

V. DEROULEMENT D'UNE JOURNEE

1. Accueil/Départ

Le climat de sécurité affective se crée notamment sur la continuité du lien parents-enfants. Il est capital de préparer la séparation, la verbaliser avec l'enfant et son parent et la ritualiser.

La journée d'un enfant est composée de deux transitions majeures : l'accueil du matin, séparation journalière, et les retrouvailles du soir. Les deux temps peuvent être vécus dans la joie mais aussi la colère. A chaque fois, l'enfant passe d'une personne à l'autre et il est capital qu'il sente une continuité, un intérêt partagé, un lien de confiance.

a. Accueil

Votre enfant est accueilli de manière unique. Il est essentiel que vous transmettiez à la puéricultrice les informations sur le rythme physiologique de votre enfant (sommeil de la nuit, biberon du matin), mais aussi des petits détails ou anecdotes, observations ou changements familiaux qui peuvent influencer les comportements de votre enfant.

Un tableau reprenant les photos des membres de l'équipe présents est placé à l'entrée de la crèche. Il vous permet d'annoncer à votre enfant dès votre arrivée quelle puéricultrice va l'accueillir.

Il vous est proposé de créer un petit rituel avec votre enfant qui lui permettra de symboliser la séparation et garder un lien sûr. Exemple : le parent peut expliquer au bébé qu'il va travailler, qu'il le confie à la puéricultrice et qu'il reviendra après le goûter.

Au moment de la séparation, la puéricultrice accompagne votre enfant, en accueillant ses émotions et en les verbalisant afin de l'aider au mieux. Certains détails aménagés de manière personnelle peuvent aider à passer cette étape de manière plus sereine. Comme par exemple proposer un jeu que votre enfant aime particulièrement, lui montrer que tel copain est déjà présent, lui proposer de rester dans ses bras, de se réconforter auprès de son doudou,...

Le respect du rythme de chacun est essentiel. L'évolution se fait pas à pas, avec parfois des retours en arrière, des jours plus difficiles que d'autres. Il est essentiel d'en comprendre la raison et que les adultes dialoguent, échangent, collaborent pour aider l'enfant.

Il est important que le parent puisse être rassuré sur le fait que son enfant se calme, s'apaise et trouve réconfort avec la puéricultrice. Le parent peut téléphoner durant la journée afin d'avoir des nouvelles de son enfant si l'accueil a été difficile.

Durant la journée, la puéricultrice évoque à votre enfant les personnes absentes grâce aux photos, aux anecdotes que vous lui avez racontées. Par exemple, elle parle de papa qui est au travail et qui pense à lui, de sa grande sœur qui est à l'école, de qui viendra le chercher à la fin de la journée,...

b. Départ

Le moment des retrouvailles est également important. La puéricultrice prendra le temps de vous expliquer comment s'est passée la journée de votre enfant (petits détails, anecdotes, observations, nouvel apprentissage) afin que vous repartiez avec votre enfant à la maison en sachant comment s'est déroulée sa journée et que vous puissiez lui en reparler.

Les informations sont transmises de manières adéquates, pertinentes, bienveillante et sans jugement.

Que ce soit au moment de l'accueil ou du départ, chaque adulte tient compte de la présence de l'enfant lors de ces échanges et veille à l'inclure dans le dialogue, en lui reconnaissant ses émotions et en verbalisant la situation. Par exemple : « Tu racontes à papa ce qui était difficile pour toi ce matin ? ».

c. Départ à l'école

Le départ de l'enfant doit se faire en douceur et être préparé. Les parents et la puéricultrice lui en parlent. Cet aboutissement peut être symbolisé par un goûter de départ. Il permet à tous les enfants et aux puéricultrices de dire au revoir à l'enfant qui s'en va et de permettre à celui-ci de comprendre que c'est son dernier jour de crèche et donc, de dire, lui-aussi, au revoir à la crèche.

Le départ de chaque enfant est préparé, une farde vous sera remise avec ses créations.

Jeux/activités/temps d'éveil

La crèche St-Joseph est particulièrement attentive à la notion de jeux vécus dans le plaisir et encadrés de manière bienveillante par les adultes.

Le jeu stimule certains domaines: dimension sensorimotrice et psychomotrice, socio-affective, langagière, stimulation des sens, intellectuelle et créativité.

d. Temps d'éveil chez les nourrissons

La crèche St-Joseph respecte le développement de votre enfant et son rythme.

Le bébé est d'abord placé sur le dos sur un tapis près des autres enfants, afin de pouvoir les voir et les toucher. Petit à petit, l'enfant prendra conscience des autres enfants qui l'entourent, des interactions qui se déroulent entre eux. Les puéricultrices les accompagnent dans les moments de petites tensions où chacun s'approprie les jouets, se les prend ou se les donne. Elles verbalisent, reconnaissent les intentions, les émotions de chaque enfant, afin qu'ils apprennent à se respecter tout en respectant l'autre.

Des jeux variés et adaptés à leur âge, en quantité suffisante, sont mis afin de les stimuler.

L'enfant va acquérir toutes les positions jusqu'à la position debout et ne sera jamais mis dans une position s'il ne l'a pas acquise de lui-même. Chez les nourrissons et les bébés, l'espace est conçu afin de permettre une grande liberté de mouvements. L'enfant se meut à son rythme. Il n'est mis dans un relax qu'au moment du repas ou pour un moment bien déterminé. Aucun mouvement ne lui est enseigné, aucun jeu ne le place dans une position particulière (pas de trotteur, élastique,...). L'enfant est en vêtements confortables afin qu'il puisse se déplacer sans aucune entrave.

Les sections rose et bleue ont accès à une terrasse et en profitent quand la météo le permet.

S'il se pose des divergences dans les options éducatives, un dialogue sera toujours possible et le projet d'accueil sera expliqué. Par exemple, si un bébé est assis à la maison alors qu'il ne possède pas encore les capacités motrices pour le faire de manière autonome, afin de respecter son rythme, nous le recoucherons petit à petit. Nous respectons le rythme de développement tout en l'expliquant aux parents.

e. Pourquoi jouer?

Jouer n'est pas un acte anodin, l'enfant apprend le monde, il vit son jeu, il y prend du plaisir, il en parle. L'enfant joue spontanément et utilise le matériel comme il convient pour lui et

ses apprentissages. C'est la qualité de la relation avec la professionnelle qui instaure la sécurité affective et l'autonomie de l'enfant. Cette relation lui permet de se laisser aller dans la découverte, la joie et entrer en contact avec le monde, jouer à faire semblant, à faire comme si, à entrer dans le monde des règles sociales.

f. Rôle de l'adulte

La puéricultrice peut revoir ses habitudes et se laisser parfois « emmener » par les enfants, leurs idées, leur créativité. Elle peut s'inspirer de ce que l'enfant lui montre et se fait accompagnateur et complice du plaisir de l'enfant. C'est accepter que l'enfant sait pour lui-même. Par exemple, il remplit son caddie de blocs de construction à la place d'aliments en plastic..

L'enfant prend conscience de lui-même et crée sa confiance en lui grâce, notamment, aux séances de psychomotricité, aux situations d'activités positives sans mise à l'échec et à l'accompagnement et la disponibilité de la puéricultrice.

L'enfant sait qu'il peut compter sur l'adulte s'il a un problème, s'il se fait prendre un jeu ou s'il est submergé par la frustration. La puéricultrice privilégie toujours l'accompagnement bienveillant, mettant en avant l'autonomie, la recherche de solution personnelle de l'enfant, la verbalisation des émotions...

g. Charte jeux

Concrètement, les professionnelles ont créé et se sont engagées à respecter la « Charte jeux » de la crèche Saint-Joseph qui se compose comme suit:

Dans la section des moyens et des grands, les puéricultrices s'engagent:

A réaliser une séance de psychomotricité par semaine. *La responsable de séance dit bonjour à chaque enfant par son prénom, elle nomme les différentes parties du corps et énonce les règles. Les enfants sont alors libres d'utiliser le matériel selon leur créativité et leur plaisir, l'adulte s'adaptant afin de garantir toujours un environnement sécurisé. A la fin de la séance, une puéricultrice termine de ranger pendant que l'autre s'installe avec les enfants pour un moment plus calme, un moment de relaxation, toujours dans le rythme et le respect du désir de chaque enfant. L'essentiel est que l'enfant ait pu à son rythme éprouver du plaisir du début à la fin de la séance, parmi ses pairs et les adultes disponibles et attentifs.*

A réaliser une animation-livres par semaine. *Une boîte à musique (identiques dans les 4 sections) annonce le moment des histoires. Dans la section des nourrissons, la lecture de l'histoire est un moment individuel dans les bras de la puéricultrice. A partir de la section des bébés, le temps des histoires devient petit à petit un moment de groupe dont la durée se*

prolonge progressivement en fonction de l'âge des enfants. Une affiche annonçant l'heure des histoires est affichée la veille. Si votre enfant arrive pendant la séance, il sera accueilli dans la section voisine afin de ne pas déranger le groupe. L'ensemble de l'équipe a été formée aux techniques d'animation « Il était une fois... » par Pescalune.

A réaliser une activité « dirigée » par semaine, pensée et préparée par une puéricultrice responsable. La moyenne de temps de jeux est de 10-15 minutes chez les moyens et 20 minutes chez les grands. A la crèche St-joseph, l'adulte ne fait pas à la place de l'enfant (ex : dessin, bricolage). L'enfant fait selon sa créativité et ses envies. De même, il est capital de bien organiser les activités et de prévoir assez de temps pour que les enfants puissent en profiter sans être coupés dans leur élan.

À proposer un autre jeu aux enfants qui n'ont pas envie de réaliser cette activité « dirigée ». Celle-ci doit toujours rester un plaisir et un choix personnel pour l'enfant;

A placer des jeux de domaines différents pour les jeux libres et donc offrir la possibilité à l'enfant de choisir en fonction de ses besoins ou envies. Il existe quatre coins jeux permanents auxquels sont ajoutés un ou deux jeux supplémentaires. Les différentes zones d'activités stimulent l'intérêt de l'enfant et l'invite au mouvement. Le matériel accessible assure le libre choix de l'enfant et garantit une certaine autonomie. Les enfants se divisent en sous-groupes et jouent plus facilement ensemble.

A réaliser un choix pertinent des jeux en fonction du groupe, du nombre d'enfants, de leur âge, de leurs envies, de leur état de tonicité,...

A préciser les règles des jeux avant de commencer l'activité et les répéter patiemment pendant celle-ci si nécessaire;

A changer de jeux en fonction de l'évolution du groupe, de ses besoins moteurs;

Durant les jeux libres, à être assise à la hauteur des enfants, disponible et concentrée sur eux;

Durant les jeux libres, à accompagner l'enfant dans son jeu s'il en fait la demande (implicite ou explicite) sans s'imposer à lui, à le laisser libre dans ses choix;

Pour le temps du rangement, à permettre à l'enfant d'anticiper la fin du jeu en prévenant à 5 minutes et 3 minutes de la fin;

A ranger dans la bonne humeur en encourageant les enfants et en les autonomisant.

A sortir les enfants dès que la météo le permet. Les sections jaune et verte ont accès à une grande cour. Les activités proposées sont plus motrices (vélos, ballons,...) et lorsque les périodes à l'extérieur s'allongent, les coins jeux s'y retrouvent.

Les activités dirigées, la psychomotricité, les animations livres débutent à 9h. Si vous souhaitez que votre enfant en profite pleinement, nous vous demandons de l'amener à la crèche avant 9h.

h. Organisation de l'environnement

L'organisation des sections permet à la puéricultrice d'avoir une vue d'ensemble de la pièce et de garder contact avec l'enfant. La professionnelle apporte une sécurité psychique et physique aux enfants, en offrant une présence rassurante et bienveillante, en se plaçant dans la section à hauteur des enfants, de manière à être disponible aux demandes tout en ayant une vue d'ensemble et en observant le jeu des enfants.

Des endroits plus au calme permettent des moments plus privilégiés entre l'enfant et la puéricultrice ; chaque enfant doit pouvoir trouver un endroit de jeux où il se sent à l'aise et où son rythme et son projet sont respectés ;

Les temps de jeux sont suffisants pour que les enfants puissent jouer à leur aise, en fonction de leur besoin, leur intérêt et leur projet. Ils peuvent mélangés certains jeux, jouer dans un lieu et puis un autre, reprendre une activité laissée de côté. Les objets proposés sont accessibles et disposés de manière à ce que l'enfant puisse jouer de manière autonome.

L'espace est aménagé afin de limiter le nombre d'interdits. Les règles sont peu nombreuses, simples, énoncées positivement chaque matin et verbalisées régulièrement aux enfants.

Les œuvres des enfants, réalisées par les enfants seuls sans pression de résultat, dans le plaisir et la spontanéité, sont affichées dans la section.

L'espace est ajusté en fonction des compétences motrices des enfants, de leurs activités spontanées et leur créativité. Les professionnelles s'ajustent aux besoins observés chez les enfants et elles adaptent l'environnement et le façonnent en fonction.

Par exemple, ajouter un jeu supplémentaire dans un espace peu investi, proposer des jeux plus moteurs et dégager l'espace pour permettre une plus grande décharge motrice,...

Le matériel de jeu est le plus neutre possible afin de permettre à la créativité de l'enfant de s'épanouir . Par exemple : remplir et vider la bassine, en faire un berceau pour la poupée, la mettre sur la tête pour jouer à coucou,...

Les coins jeux sont permanents et ne sont rangés qu'au moment du repas et lors des séances de psychomotricité.

La crèche St-Joseph est attentive à gérer les facteurs distractifs en section : les gsm des puéricultrices sont interdits en section ; la musique est adaptée (CD pour enfants) mise à un volume convenable et à des moments bien précis, les puéricultrices veillent à parler

calmement de manière adaptée, sans cri ni geste brusque,...

2. Rituels

Les rituels sont de petites activités ponctuelles, rassurantes et structurées afin d'aider les enfants dans des moments de transition floue entre deux temps de la journée (par exemple la fin des jeux et le début du repas). Ils sont composés de signaux clairs et compréhensibles pour les enfants, et ils sont stables tout en comportant une part plus personnelle à chaque puéricultrice afin de garantir le plaisir de le réaliser chaque jour. Chaque puéricultrice y chante, danse, montre des images, prend plaisir avec les enfants, captent leur attention, les dirige afin de les aider à patienter.

Par exemple, le rituel du matin permet de se dire bonjour, de voir qui est présent ou non, de rappeler les règles du moment de jeux (avec des supports visuels qui évoluent en fonction de la maturité des enfants), le rituel du repas consiste en de petites activités qui éveillent la curiosité alimentaire de l'enfant et qui lui donnent envie de découvrir la texture ou la couleur particulière d'un aliment et où l'on rappelle les règles de la table, le rituel de la sieste permettant aux enfants une transition calme vers la détente, le sommeil à l'aide d'une histoire.

L'enfant apprend le déroulement des événements, les rituels lui offrent des points de repères stables et faciles à comprendre. Il est respecté dans son rythme, dans son développement, dans ses projets et ses intérêts.

3. Repas

La puéricultrice ayant la fonction de référence donne le repas de manière privilégiée au bébé, en le prenant dans les bras pour lui donner le biberon, puis en l'asseyant dans un relax puis dans une chaise pour lui donner la panade. Ce n'est que vers 14 mois que deux enfants mangent ensemble à une table, accompagnés par l'adulte.

La diversification (passage du lait vers les repas solides) se fait en concertation avec vous (choix du moment, repas de fruits ou de légumes,...). Nous vous demandons de commencer les premières panades à la maison lors d'un week-end.

Ensuite, les enfants mangeront à plusieurs à une table, où la puéricultrice de référence prend le temps avec chacun, encourageant ceux qui mangent seuls, accompagnant d'une deuxième cuillère ceux qui apprennent encore.

Dans la dernière section avant le départ à l'école, nous avons mis en place le « self-service
Projet d'accueil crèche Saint-Joseph

qui permet à chaque enfant de se servir selon ses propres besoins. L'enfant peut aller se resservir, toujours sous l'oeil bienveillant des puéricultrices. Cela favorise son autonomie ainsi que sa gestion de la satiété. La puéricultrice aide les enfants qui auraient plus de difficultés à se servir. En fin de repas, l'enfant se débarbouille avec un gant de toilette et va le déposer, ainsi que son bavoir, dans le bac à linge de la section. Tout au long de la journée, les enfants peuvent se servir de l'eau à volonté.

La puéricultrice de référence prend le temps d'accompagner les enfants de sa table, de discuter avec eux pour créer un moment convivial.

Les puéricultrices verbalisent à l'enfant ce qu'il mange. Le temps d'attente pour l'enfant est limité au strict minimum, toujours accompagné de l'adulte, lors d'un petit rituel. Les enfants n'attendent pas leur repas mais s'assoient lorsque les assiettes sont prêtes.

a. Charte repas

Dans les sections des nourrissons et des bébés, les puéricultrices s'engagent:

A s'occuper toujours du même groupe d'enfants;

A donner à manger aux enfants un à un dans la section des nourrissons en fonction de leur rythme de repas et de sommeil.

A donner à manger aux enfants un à un dans un ordre de passage expliqué; *les puéricultrices donnent à manger à chaque enfant à tour de rôle, toujours dans un ordre identique (en fonction des heures de repas du matin et de la faim des enfants), expliqué à l'enfant. A partir d'environ 15 mois, les enfants essayant de manger seul sont assis par 2 ou 3 à table et la puéricultrice les accompagne.*

A laisser les jeux à disposition des enfants qui sont libres de leurs mouvements; *Cela permet à l'enfant de continuer ses activités sans attendre indéfiniment son tour et de pouvoir anticiper quand on s'occupera de lui.*

A proposer l'eau durant le repas;

A prendre le temps d'expliquer le contenu du repas;

A enlever le bavoir à la fin du repas;

A redéposer l'enfant sur le tapis de jeu sauf s'il a besoin d'un moment plus long de digestion dans un relax.

Dans les sections des moyens et des grands, les puéricultrices s'engagent:

A assurer à chaque enfant sa place à table; *Dans la section des moyens un plan de table*

permet aux enfants de retrouver chaque jour la même place afin d'être sécurisé. Dans la section des grands, les enfants étant plus matures, peuvent choisir leur place à table.

A s'occuper à chaque repas de la même table et du même groupe d'enfants;

A ne pas « coincer » le bavoir sous l'assiette; ainsi l'enfant est libre de ses mouvements.

A prendre le temps d'expliquer le contenu du repas;

A servir les assiettes en fonction des appétits et l'enfant est resservi si nécessaire. Dans la section des grands, les enfants se resservent eux-mêmes.

A ne pas forcer l'enfant à manger mais à l'encourager;

A proposer l'eau durant le repas;

Dans la section des moyens et des grands, à proposer les aliments non mélangés; d'aider l'enfant à manger un peu de chaque et si cela ne lui convient pas, mélanger les aliments ensemble.

A ne pas supprimer le dessert en punition de ne pas avoir terminé son assiette; quand un dessert est prévu exceptionnellement.

A proposer le dessert lorsque tous les enfants d'une même table ont terminé leur repas;

A laisser les enfants sortir de table lorsque tous ont fini de manger et de boire, sauf exception si un enfant a un rythme plus lent;

A utiliser une deuxième cuillère pour aider l'enfant à manger seul;

Dans la section des grands, à laisser l'enfant venir chercher son assiette à la kitchenette pour se rendre à table et à le laisser débarrasser lui-même son bol de soupe.

Dans la section des moyens, à proposer 2 services si certains enfants éprouvent plus de difficultés à manger seul. Un jeu libre est alors proposé aux autres enfants.

4. Changes/Soins

Le temps du change est un temps incontournable et indispensable. La crèche Saint-Joseph a décidé le choix de faire de ce temps un moment plus privilégié, intime où l'enfant est respecté, où chaque geste est expliqué. Un moment partagé dont l'aboutissement final est une certaine prise d'autonomie.

Par exemple, aller chercher son linge, citer les parties de son corps, l'apprentissage de la propreté.

a. Charte change et soins

La puéricultrice s'engage :

A s'occuper de son groupe d'enfants ;

A prendre chaque enfant un à un (deux par deux dans la section des grands, trois dans les cas exceptionnels) afin que le temps du change soit un temps individualisé, d'intimité et respect entre l'adulte et l'enfant;

A partir de la section des bébés, à prévenir l'enfant du moment du change et instaurer un ordre de passage qui lui permet d'anticiper le moment de change et de savoir qu'il va devoir interrompre son activité ;

A passer un moment privilégié avec l'enfant et à verbaliser les soins prodigués et les émotions de l'enfant;

A être attentive et à être disponible pour l'enfant, à le respecter dans son intégrité physique et psychique, à ne faire aucun commentaire inapproprié ;

Dans la section des grands, à laisser l'enfant aller chercher son linge en attendant son tour afin de favoriser son autonomie;

A ne pas utiliser les toilettes ou le petit pot avant l'âge de 2 ans. *L'apprentissage de la propreté ne commence que dans la section des grands. Aucune mise sur le petit pot ou la toilette ne sera effectuée avant sauf si l'enfant marque des signes de propreté. Les professionnelles se basent sur un tableau qui renseigne des signes physiologiques et psychiques indiquant que l'enfant semble mature : être capable de monter en alternance un escalier, joué à des jeux de cause à effet, être intrigué par les autres enfants qui vont sur la toilette,... Elles proposent alors aux parents de commencer cet apprentissage en sachant que parfois, le moment n'est pas encore celui de l'enfant, qu'il n'a pas peut-être pas encore envie et qu'il faudra alors revenir un peu en arrière.*

Il est capital que l'enfant se sente seul maître de son corps, qu'il ne se sente en aucune manière forcé par l'adulte, qu'il ne soit pas grondé s'il y a un accident et que s'il n'est pas encore totalement prêt, les adultes puissent laisser de côté pendant quelques temps encore cet apprentissage. L'enfant est définitivement le seul acteur de cette aventure et les adultes collaborent afin de l'accompagner de manière discrète et bienveillante. Même sous prétexte de l'entrée à l'école, l'enfant n'est pas forcé ni pressé dans cet apprentissage. Lorsque l'enfant débutera l'utilisation du petit pot (qui peut moins angoisser que la petite toilette dont le trou et l'eau peuvent paraître impressionnant), lorsque l'enfant se sera soulagé, la puéricultrice sera discrète mais encourageante, sans exclamations exagérées, et elle s'en débarrassera de manière neutre. Elle répondra aux questions de l'enfant, lui permettra d'observer, de prendre une part active en s'essayant ou en tirant la chasse par la suite.

La collaboration des parents est essentielle, il est important de débiter et continuer l'apprentissage de la propreté à la maison, de tenir une ligne de conduite basée sur le rythme de l'enfant et un accompagnement chaleureux et bienveillant.

Les puéricultrices peuvent répondre à vos questions, partager les progrès de la journée, s'ajuster ensemble si votre enfant éprouve des difficultés ou si le nombre « d'accidents » est trop nombreux. Elles peuvent aussi vous conseiller des livres traitant le sujet ou proposer aux enfants une petite activité plus dirigée. Lorsque votre enfant sera prêt, l'apprentissage de la propreté peut se réaliser en quelques jours.

A collaborer avec les parents lors de l'apprentissage de la propreté ; Il est essentiel de faire confiance à l'enfant, de respecter son rythme physiologique et psychique. L'acquisition du contrôle sphinctérien demande une maturité globale et il serait tout à fait dommageable que l'enfant se sente bousculé dans cette aventure primordiale. Pratiquement, nous demandons aux parents de commencer cet apprentissage à la maison et ensuite d'apporter des sous-vêtements et vêtements de rechange en suffisance.

A rester en présence du groupe d'enfants quand l'autre puéricultrice change un enfant à la salle de bain.

A respecter les règles d'hygiène prescrites par l'ONE.

b. Le lavage des mains

Vers 18 mois, l'enfant va apprendre à se laver les mains. Deux petits lavabos à hauteur des enfants sont placés dans les sections des moyens et des grands. Avant le repas, la puéricultrice accompagnera les enfants dans cet apprentissage.

5. Sommeil

Dans la section des nourrissons, votre enfant dort dans un lit à barreaux à la demande en fonction de son rythme. Si vous voulez, vous pouvez personnaliser son lit en amenant tour de lit, sac de couchage, doudou,...

Les puéricultrices observent et apprennent à décoder les signes de fatigue afin de répondre au mieux à la demande.

Deux chambres permettent une certaine flexibilité par rapport au besoin de chacun (calme, ...). Votre enfant est levé dès son réveil et déposé dans l'espace de jeux.

La section des bébés est une période de transition où les enfants commencent à avoir besoin

de moins de sommeil. Tout doucement, un horaire plus commun se met en place pour arriver dans la section des moyens et des grands à une unique sieste après le repas de midi.

Dans la section des moyens et des grands, des lits couchettes sont alors placés dans une partie de la section. Néanmoins, un coin « doudou-repos » avec des coussins et des tapis est mis en place afin que votre enfant, quand il le souhaite, puisse aller se reposer ponctuellement durant sa journée. C'est apprendre à l'enfant à être à l'écoute des signes que lui envoie son corps et à les respecter parce que le cadre le lui permet.

En début et fin de sieste, il est permis à votre enfant s'il en a besoin de rester assis sur son lit tant qu'il reste calme et ne dérange pas les autres.

Doudou et tuttes

Les tuttes sont accrochées au tableau dans la section et données lors de moments plus difficiles à gérer pour votre enfant (chute, fatigue,...).

Dans la section des nourrissons et des bébés, si votre enfant en manifeste le besoin, la tette lui est donnée et le doudou y est généralement associé.

A partir de la section des moyens, un lieu de rangement des doudous sur lequel est collé l'insigne de votre enfant lui est accessible à tout moment de la journée. Ce rangement se situe dans le coin calme.

6. Règles et limites

Les professionnelles sont responsables de la dynamique de groupe, du sentiment d'insécurité ou d'agressivité que les enfants peuvent y ressentir. Il est essentiel pour les puéricultrices de se baser sur leurs observations, proposer d'autres coins jeux, de ré-énoncer les règles, de structurer davantage la journée, de limiter les moments de transition qui peuvent générer insécurité, de comprendre l'origine des conflits et de s'ajuster.

Les conflits sont des apprentissages, qui se doivent d'être accompagnés d'un adulte réconfortant, encourageant, verbalisant, promouvant l'autonomie des enfants, leur recherche personnelle de solution. La sanction ne doit être réalisée qu'après que l'enfant ait été prévenu que si le comportement continuait, il serait écarté du groupe pour se calmer.

La socialisation doit partir d'un sentiment de sécurité de l'enfant qui permet le désir d'aller vers l'autre sans le craindre et sans l'attaquer.

La puéricultrice se place à hauteur de l'enfant, capte son regard et lui énonce la règle de manière individuelle et calme. Elle n'énonce qu'une seule règle à la fois et en explique le sens à l'enfant afin que celui-ci puisse la comprendre et l'intégrer comme juste. La

puéricultrice observe si les enfants trouvent des solutions par eux-mêmes lors des conflits. S'ils ne peuvent gérer la situation, elle interviendra. L'adulte intervient toujours si la sécurité et l'intégrité psychique ou physique d'un enfant est mise à mal.

A la crèche St-Joseph, il y a différents types de règles :

Les interdits fondamentaux non négociables

En ce qui concerne les interdits, le ton est ferme et calme, sans haussement de voix.

« Ne pas faire mal à l'autre » = « faire attention à l'autre »

« Ne pas se mettre en danger » = « faire attention à soi »

L'enfant tape ou frappe notamment parce qu'il est démuni par rapport à ce qu'il ressent et ce qu'il voudrait obtenir. Il ne sait pas comment s'y prendre et il est submergé par son émotion (la colère, la peur, la frustration,...). Apprendre à dire « non », permet de se faire comprendre sans frapper, de s'opposer en tant que sujet et de se faire respecter tout en respectant l'autre.

Apprendre à dire « non » s'apprend très tôt. La puéricultrice peut encourager l'enfant à dire « non » pour se défendre dès le plus jeune âge. C'est aussi permettre à l'adulte de prendre distance et ne pas toujours intervenir dans les disputes d'enfants, tout en leur garantissant un cadre sécurisé. Reprendre de loin le « non » et observer comment les enfants trouvent leurs solutions en les encourageant dans l'apprentissage du respect de soi, de l'autre et dans l'autonomie.

Les règles de vie communes négociables :

Ces règles sont formulées de manière positive : « ne pas crier » = « parler doucement et calmement comme des petits souris », « ne pas lancer les livres » = « prendre soin des livres qui sont fragiles et précieux ». L'enfant peut construire dans sa tête l'image des comportements qui sont attendus de lui, qui plus est s'il en a bien compris la raison.

La puéricultrice verbalise le sens de chaque règle, la ré-explique patiemment à l'enfant jusqu'à que celle-ci soit intériorisée par l'enfant.

Le désir de l'enfant est reconnu, verbalisé et l'adulte voit avec l'enfant si une alternative est possible. Par exemple : « Tu as envie de lancer. Le livre est fragile, le lancer est interdit parce que tu risques de l'abîmer. Penses-tu que tu pourrais lancer autre chose ? ».

Les règles de vie sont stables et cohérentes, adaptées au niveau de développement des enfants, de leurs capacités motrices et intellectuelles, qui tiennent compte de leurs besoins.

Elles sont imaginées (panneaux, sens interdit, dessins,...-). L'adulte y fait référence au moment des rituels mais aussi, dans le courant de la journée, quand c'est nécessaire.

La politesse (« merci », « bonjour»,...) :

L'enfant apprend par imitation ces petits mots et manières de faire qui font partie de la vie en société. Les adultes sont donc polis avec les enfants, les remercient et les initient aux règles de politesse au cours de la journée. Les adultes parlent calmement et n'ont pas de gestes brusque ni de cris. Si un conflit doit avoir lieu entre deux membres du personnel, il se réglera hors présence des enfants.

L'exemple, c'est nous.

Les professionnelles valorisent les prises d'initiatives de l'enfant, des gestes spontanés positifs et altruistes envers ses compagnons, ses démarches personnelles pour venir en aide à un ami.

VI. PLACE DES PARENTS A LA CRECHE

La collaboration entre la crèche et les parents a un objectif commun : le bien-être de l'enfant et le respect des conditions pour l'obtenir.

Les parents connaissent leur enfant, ses habitudes, ses spécificités. Ce lien unique entre eux permet à l'enfant de grandir et s'épanouir chaque jour. Il est irremplaçable et riche d'enseignements pour les puéricultrices qui prendront la relève durant l'absence des parents, sans jamais les remplacer. Chacun a ses responsabilités propres et travaille en collaboration étroite et respectueuse l'un de l'autre. Les fonctions d'accueil et parentales ne sont pas équivalentes.

Des réunions de parents sont organisées au cours de l'année sur des thèmes spécifiques à aborder (le sommeil, les tétés et doudous, l'apprentissage de la propreté, les limites chez l'enfant de 2 ans,...)

Il est important que les puéricultrices puissent écouter, s'ajuster, répondre aux inquiétudes, accompagner, rassurer et surtout accepter chaque famille telle qu'elle est.

Les parents auront à l'occasion du séjour en crèche plusieurs moments de rencontres avec l'équipe :

lors de la visite de la crèche ;

lors du premier entretien de rencontre ;

lors de la familiarisation ;

chaque jour au moment de l'accueil ou du départ ;

lors d'un moment plus informel;

lors d'un rendez-vous à la demande ;

lors de moments plus conviviaux ;

lors de réunions de parents.

Les parents connaissent, signent et s'engagent à respecter le règlement d'ordre d'intérieur de la crèche St-Joseph. Dans un même ordre d'idée, l'inscription de leur enfant dans la crèche St-Joseph implique une adhésion au projet d'accueil.

VII. SANTE

1. Suivi médical

Conformément à la législation, tous les enfants accueillis dans notre crèche sont soumis à une surveillance de la santé qui comprend 4 examens médicaux obligatoires : à l'entrée, vers 9 et 18 mois et à la sortie.

Les consultations médicales sont réalisées par le médecin de notre milieu d'accueil qui surveille la santé globale des enfants et les relations entre la santé et la vie dans la crèche.

Ces examens sont préventifs. Toutefois, en cas de problème observé à la crèche, le médecin peut réaliser à tout moment un examen supplémentaire.

A l'entrée de l'enfant, un examen médical en présence des parents est organisé. Le médecin remplit alors l'anamnèse dans le dossier médical et réalise un examen complet de l'enfant.

A l'entrée de l'enfant, un certificat médical attestant l'absence de danger pour la santé des autres enfants et indiquant les vaccinations reçues est remis au milieu d'accueil.

Vers 9 – 18 mois et à la sortie, un bilan de l'ONE sera complété à l'aide des tableaux de développement rempli par les puéricultrices.

La présence des parents est bienvenue lors des passages chez le pédiatre en fonction de leurs disponibilités. Si ce n'est pas possible, la puéricultrice de référence de l'enfant essayera de l'accompagner à la consultation.

Quelques jours à l'avance, le jour de la consultation et les noms des enfants, qui seront vus,

sont affichés à l'entrée de la crèche.

Le carnet de santé, outil de liaison entre les différents intervenants et les parents accompagnera l'enfant tout au long de son séjour et en particulier lors du passage à la consultation. Il est donc indispensable que vous l'apportiez ce jour-là.

La vaccination.

Les enfants fréquentant le milieu d'accueil doivent être vaccinés selon le programme recommandé par l'ONE. Vous avez le choix de faire vacciner votre enfant à la crèche ou chez votre pédiatre ou dans une consultation ONE.

Si vous décidez de faire vacciner votre enfant à la crèche, nous vous demanderons de signer une autorisation avant chaque vaccin à effectuer.

Si votre enfant est vacciné en dehors de la crèche, nous vous demandons de nous communiquer la date et le type de vaccin reçu afin de pouvoir compléter son dossier médical et de surveiller les éventuelles réactions au vaccin.

Afin d'assurer une meilleure prévention, lors d'un retour de maladie, nous vous demandons de nous communiquer le type de maladie.

Si un médicament doit encore être administré à la crèche, veuillez nous apporter une prescription médicale y indiquant le nom, le dosage et la fréquence du médicament, **sans quoi, le médicament ne pourra être donné.**

2. Nettoyage de la crèche au quotidien

Afin d'assurer une propreté et une hygiène à la crèche, nous appliquons les règles recommandées par l'ONE. La crèche est aérée plusieurs fois par jour.

3. Repas

Les repas présentés aux enfants sont de qualité, variés et équilibrés. Ils répondent aux besoins nutritionnels spécifiques de chaque enfant en fonction de son âge et aux règles diététiques recommandées par l'ONE.

Les régimes pour raisons médicales devront être attestés par un certificat médical valable 6 mois. Les diversités religieuses, philosophiques et culturelles sont respectées mais les aménagements possibles seront discutés entre l'équipe médico-sociale et les parents (par ex, apporter un apport de protéines supplémentaires le soir à la maison en cas de régime

végétarien,...).

Les repas sont livrés par un service de préparation et de livraison de repas.

Le biberon est préparé juste avant d'être donné à votre enfant, par une puéricultrice dans le coin kitchenette de la section. Nous vous demandons d'apporter deux biberons et la poudre de lait ou du lait maternel.

VIII. FORMATION DU PERSONNEL

Le plan de formation de la crèche est établi en fonction des observations sur les pratiques et des besoins individuels ou d'équipe mais aussi à la demande (si elle est pertinente) d'un membre de l'équipe.

L'équipe va en formation à l'extérieur de manière individuelle ou des formations sont organisées dans la crèche pour l'ensemble du personnel (journée pédagogique).

Ces formations permettent d'approfondir, de réactualiser et de compléter les connaissances acquises pour une amélioration continue de la qualité de l'accueil.

IX. ÉVALUATION DU PERSONNEL

La direction est actuellement en réflexion sur les modalités pratiques d'évaluation des puéricultrices et a pour objectif de mettre en place une évaluation annuelle.

X. SECRET PROFESSIONNEL

L'équipe médico-sociale garantit le secret professionnel à tout parent qui lui confie des informations, qu'elles soient personnelles, familiales, médicales, financières. Si certaines informations sont pertinentes dans le travail quotidien avec l'enfant, alors l'équipe médico-sociale expliquera au parent que telle professionnelle pourrait être mise au courant.

Les puéricultrices sont elles-mêmes tenues par le secret professionnel, le fil rouge étant la pertinence de l'information pour ajuster la manière de travailler avec l'enfant. Il est évident qu'un divorce, un déménagement, une maladie grave ou un décès influence considérablement la vie de l'enfant et qu'être au courant de l'événement permet de s'ajuster au mieux et l'information sera partagée au sein de réunion d'équipe ou de réunion en petit comité, de manière pertinente et cadrée.

Quelques soient les professionnelles au sein-même de l'établissement partageant l'information, aucun élément de celle-ci, de noms de famille ou de détails ne seront divulgués à l'extérieur du bâtiment ni à une personne non professionnelle.

Seule l'information utile est partagée de manière pertinente avec les personnes concernées.

XI. PLAN QUALITE

Actuellement, l'équipe de la crèche St-Joseph travaille plus particulièrement sur :

- la mise en place d'une évaluation annuelle de chaque travailleur de l'équipe
- la mise en place d'activités spécifiques pour les enfants entre 2 et 3 ans.
- une réflexion sur la place laissée aux parents

CONCLUSION

Sachant que tout travail est en perpétuelle évolution et demande des ajustements et réflexions permanents, ce projet d'accueil continuera à évoluer en fonction du travail de l'équipe, de l'apport des parents, de rencontres avec la coordinatrice de l'ONE, de temps de formation,...

Notre objectif premier est l'accueil de l'enfant dans le bien-être et le plaisir et se traduit tout particulièrement par un accueil personnalisé de l'enfant dès son entrée et tout au long du séjour au sein de notre crèche. L'enfant est unique et ne doit pas être noyé dans la collectivité.

Chaque enfant est un sujet en développement qui mérite, exige une attention particulière pour ses intérêts, besoins, désirs, préférences, particularités, goûts, ...

Chaque enfant fait partie d'une famille, a sa propre histoire, son propre environnement social et culturel qui sont accueillis avec respect et bienveillance par les professionnelles. La crèche collabore pleinement avec les parents qui restent acteurs principaux de l'éducation de leur enfant.

Par un travail patient et minutieux de continuité, de respect global de l'enfant, de création de liens stables et de confiance, de plaisirs partagés dans le bien-être de chacun, de reconnaissance des émotions et des petits et grands événements qui émaillent le chemin d'une vie, la fin du séjour en crèche aboutit à un passage de relais et non à une rupture.

L'enfant, fort de ses expériences, fort de ses apprentissages, fort des liens sur lesquels il a pu s'appuyer, va commencer une nouvelle expérience, en étant devenu plus autonome, dans la continuité des valeurs portées au sein de la crèche.

Il va de soi que, sans l'implication, les réflexions et la remise en questions des pratiques professionnelles de l'équipe, ce projet d'accueil n'aurait jamais vu le jour. Que chacune en soit remerciée.

La directrice

Pour le Conseil d'Administration, le président

Stéphanie Pardoën

Marc DECASTIAU

XII. BIBLIOGRAPHIE :

1. Livres

« A la rencontre des familles. Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0 – 3 ans) »
Partie 1, 2 et 3, ONE, 2004.

« Accueillir les tout-petits, oser la qualité, un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité », Ed. ONE – Fonds Houtman, Bruxelles, 2002.

« Accueillir la petite enfance. Le programme éducatif des services de garde du Québec ». Ministère de la famille et des aînés, 2007.

« Accueillir le jeune enfant : quelle professionnalisation ? », ouvrage collectif, Eres, Ramonville Saint-Agne, 1995.

Berthiaume D., « L'observation de l'enfant en milieu éducatif », Gaetan Morin Editeur, 2004.

Bopp-Limoge Ch. « L'éveil à l'enfant. Enfants-adultes, grandir ensemble », Chronique Sociale, 2008.

Brazelton B., « Points forts. De la naissance à 3ans », Le livre de poche, 1992.

« Code de qualité 2004 et questions liées aux articles du code. Outil de réflexion, d'auto-évaluation et d'aide à l'élaboration du projet éducatif », ONE, 2004.

« Confidentialité et secret professionnel : enjeux pour une société démocratique », ouvrage collectif, Temps d'arrêt lecture, Yapaka.be

Couvert M., « Les premiers liens », Temps d'arrêt lecture, Yapaka.be

David M., « Loczy ou le maternage insolite », 1001 Bébés, Eres, Ramonville Saint-Agne, 2009.

De Truchis – Leveneue Ch., « L'éveil de votre enfant, les gestes quotidiens pour un bébé actif et détendu », Ed. Albin Michel, Paris, 1996.

Denis P., « Jeux de bébé », 1001 Bébés, Eres, Ramonville Saint-Agne, 2007.

Filliozat, I. « Au cœur des émotions de l'enfant », Ed Lattes, Marabout, Paris, 1999.

Fontaine A-M, « Ecologie développementale des premières interactions entre enfants : effet des matériels de jeu », PUF enfance, Vol 57, 2005.

Guedeney N., « L'attachement, un lien vital », Temps d'arrêt lecture, Yapaka.be

Hermann E., « 100 activités d'éveil Montessori », Ed. Nathan, juillet 2015

Israël J., « Bébé pleure, laisse-le pleurer ! », Même pas vrai !, Eres, Ramonville Saint-Agne, 2004.

Léonard-Mallaval M., « Ça mord à la crèche », 1001 Bébés, Eres, Ramonville Saint-Agne, 2009.

« La qualité de l'accueil : quel défi aujourd'hui ? », sous la direction de Thollo,-Behar M-P, 1001 Bébés, Eres, Ramonville Saint-Agne, 2010.

« L'accueil du jeune enfant. Politiques et recherches dans les différents pays », ouvrage collectif, La vie de l'enfant, ESF, 1992.

Le Gall M., « Une relation à penser : le bébé, ses parents et les professionnels », Spiralle n°38, Eres, Ramonville Saint-Agne, 2006.

« Le Développement psychomoteur du jeune enfant : idées neuves et approches actuelles », ouvrage collectif, Solal, 2008.

Lebrun J-P, « Fonction maternelle, fonction paternelle », Temps d'arrêt lecture, Yapaka.be

Malenfant N., « Le petit enfant au quotidien. En crèche, en garderie et en classe maternelle », De Boeck, 2010.

Martin, Poulin, Falardeau, « Le bébé en garderie », Presse de l'Université du Québec, 2000.

Mellier D., « L'inconscient à la crèche, dynamique des équipes et accueil des bébés », Ed. Eres, Ramonville Saint-Agne, 2004.

Pinelli A., Sanejouand Ch., « A quand un seul lieu d'accueil pour les moins de 6 ans ? Crèches, jardins d'éveil, école maternelle », 1001 Bébés, Eres, Ramonville Saint-Agne, 2009.

Pinelli A., « Porter le bébé vers son autonomie », 1001 Bébés, Eres, Ramonville Saint-Agne, 2009.

Pitamic M., « Jeux d'après la pédagogie Montessori : pour favoriser l'éveil de votre enfant de 0 à 3 ans », Ed. Nathan, septembre 2008

« Pour un accueil de qualité de la petite enfance : quel curriculum ? », ouvrage collectif, Ed. Eres, Ramonville Saint-Agne, 2009.

Post, J., « Prendre plaisir à découvrir : guide d'intervention éducative auprès des poupons et des trottineurs », Gaetan Morin Editeur, 2003.

« Prendre plaisir à découvrir - Guide d'intervention éducative auprès des poupons et des trottineurs », ouvrage collectif, Gaetan Morin Editeur, 2004.

Schuhl Ch., « Réaliser un projet d'accueil petite enfance. Du projet d'établissement au projet d'accueil. », Chronique Sociale, 2008.

Schuhl Ch., « Vivre en crèche. Remédier aux douces violences », Chronique Sociale, 2009.

Schuhl Ch., « Remédier aux douces violences. Outils et expériences en petite enfance », Chronique Sociale, 2011.

Smith PK, Pellegrini A., « Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants », 2010.

Wauters-Krings F. « Psychomotricité à l'école maternelle. Les situations motrices au service du développement de l'enfant », Outils pour enseigner,, De Boeck, 2010.

Watillon A., « L'observation du bébé », Temps d'arrêt lecture, Yapaka.be

Winnicott D.W., « L'enfant et le monde extérieur – le développement des relations », Ed. Sciences de l'homme Payot, 1972.

2. Revues

« Métiers de la petite enfance. Eveil et développement de l'enfant », revue mensuelle, Elsevier Masson, 2005 à 2011, n°110, 111, 116, 117, 118, 124, 125, 127,132, 133, 134, 135, 136, 154, 167-168, 169, 170 172.

« L'évaluation du lieu de vie du jeune enfant. Développement d'un instrument », in « Bulletin de Psychologie, Tome XLIX, n°426

« Chouette, on passe à table », ONE

3. Sites internet

<http://www.avecl'enfant.com>

<http://www.passerelles-eje.info>

<http://www.cpeguyfavreau.com>

<http://www.cairn.info>

4. Projet d'accueil

« Projet pédagogique basé sur les principes de Loczy de la crèche de la planète bleue »,
novembre 2006